**COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT N°01/INTERSYNDICAT/2019**

***« PASCAL BEVEREAGI, NEHEMIE MWILANYA, KALEV MUTOND ET LE GENERAL JOHN NUMBI détournent les engins et les infrastructures de la société NB MINING et se rendent responsables des violations des droits des travailleurs».***

**Lubumbashi, le 15 avril 2019**, les organisations syndicales Nouvelle Dynamique Syndicale NDS, UNTC union Nationale des Travailleurs du Congo UNTC, Organisation des Travailleurs Unis du Congo OTUC, Confédération Syndicale du Congo CSC, syndicat SOLIDARITE, Syndicat Libre du Congo SLC, Syndicat des Ouvriers Solidaires SOS, Confédération Générale des Travailleurs du Congo CGTC, Forces Syndicale du Congo FOSYCO toutes représentatives dans l'entreprise NB Mining ancienne MCK et le Centre pour la Justice et la Réconciliation, CJR une association de promotion et de protection des droits de l'homme, sont très préoccupés par la mise en congé technique puis le licenciement abusif de plus ou moins deux cents trente travailleurs sans respect de la législation en matière du droit du travail pour raison fallacieuse de diminution de charge de travail et de liquidation judiciaire.

En effet, la mise en congé technique et / ou la suppression d'emplois pour motifs économiques est réglementé par le code du travail en son article 78. Les travailleurs de NB Mining ont été informés par un simple communiqué que leurs emplois ont été supprimés et qu'ils étaient licenciés sans aucune indemnité au motif que l'entreprise était tombée en faillite et liquidée. Etant une société de sous-traitance, il est inimaginable qu'elle tombe en faillite alors que les sociétés qui la sous-traitent n'ont pas fait faillite. La décision du tribunal de commerce de Lubumbashi qui la déclare en faillite a désigné deux liquidateurs en l'occurrence Monsieur Edouard Mwema Mutamba et Madame Mado juge au dit tribunal. Avant même que les liquidateurs ne commencent à poser des actes en rapport avec la liquidation de l'entreprise notamment le paiement des créances dont les salaires des travailleurs, une nouvelle société du nom de NB Mining Africa a été créée par Monsieur Pascal BEVEREAGI.

Selon les recoupements de nos enquêtes, la société NB Mining a été liquidée sur ordre des Messieurs NEHEMIE MWILANYA Directeur de cabinet de l'ancien Président de la république, KALEV MUTOND ancien Directeur Général de l'ANR et le Général JOHN NUMBI en vue de s'accaparer des engins appartenant à Monsieur Moïse KATUMBI CHAPWE , ancien Gouverneur de la Province du Katanga.

A peine créer la société NB Mining Africa a eu des contrats de sous-traitance avec les mêmes sociétés qui étaient clientes de NB Mining et a même recouvré les créances de la société liquidée auprès notamment de RUASHI MINING et FRONTIER et ces créances constituent plusieurs millions des dollars. La nouvelle société utilise les mêmes engins, appartenant à NB Mining, les mêmes infrastructures mais son Directeur Général Pascal Bevereagi ne veut pas payer les indemnités de sortie des travailleurs. Son entêtement est dû au fait qu'il a la

protection de ses trois complices. Et sieur BEVEREAGI ne se gêne pas de dire à tout celui qui veut l'entendre, qu'il est associé au Général John NUMBI avec lequel il a détournés les biens de NB MINING dont les engins.

De ce qui précède les signataires recommandent :

## Au tribunal de Commerce :

- De reconsidérer sa décision de déclarer la faillite de la société NB MINING ;
- De dissoudre la société NB Mining Africa ;
- D'ordonner Monsieur Bevereagi de reprendre tous les travailleurs licenciés abusivement ;
- De remettre Monsieur Moïse Katumbi dans ses droits, en ordonnant la remise de ses engins par les détourneurs ;

## Aux travailleurs :

- De continuer sans relâche à revendiquer leur droits jusqu'à les recouvrer complètement ;

# Signataires :

NDS : Nouvelle Dynamique Syndicale

CSC Confédération Syndicale du Congo

FOSYCO : Force Syndicale du Congo

UNTC : Union Nationale des Travailleurs du Congo

CGTC : Confédération Générale des Travailleurs du Congo

SLC : Syndicat Libre du Congo

SOS : Syndicat des Ouvriers Solidaires

OTUC : Organisation des Travailleurs Unis du Congo

C .J.R. : Centre pour la Justice et la Réconciliation,

Solidarité

**Contact Presse :**

***Jean Pierre MUTEBA, Président du NDS 243 814050119, mutebajp@gmail.com***
***Me Freddy KITOKO , Directeur CJR 0818153407***
***Joseph Lumuna Président Intersyndical NB Mining***